



SOCIETE CADI rappelle Tranches de Julienne sachet 800g



- Noms des modèles ou références concernés : **Tranches de Julienne sachet 800g Ribervalves**
- Marque : **Ribervalves**
- **GTIN 5601809014875 Lot 23474963 Date de durabilité minimale 16/05/2025**
- Conditionnements : **Sachet 800g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/01/2024 au 10/05/2024**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **PTB003101PCE**
- Zone géographique de vente : **Départements : GUADELOUPE (971)**
- Distributeurs : **GMS, restauration commerciale, particuliers, boucherie**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de *Listeria monocytogenes***
- Risques encourus par le consommateur : ***Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 30 juin 2024**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site :

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre